Du Château à la Forêt

(15 Km 200 - 4 h 30)

Départ : Parking du château Castle Zuthove RENESCURE

1. Du parking du château, partez à gauche, passez l'église et rejoignez la place Michel et Charles Steven. Dirigez-vous vers le château Philippe de Commynes, entrez dans le parc, franchissez la passerelle, longez le stade à droite puis le terrain de tennis. Par le tourniquet, traversez le parking et débouchez sur la route.

2. Traversez la N42 prudemment, longez-la à gauche et, dans le virage, poursuivez par la petite route. Après le passage à niveau, engagez vous à gauche sur le sentier en bordure de la voie ferrée. A la maison du garde-barrière, montez par la petite route à droite, coupez la route passante (prudence) et poursuivez tout droit.

3. Descendez par la route à gauche puis par le chemin. A l'entrepôt, tournez à droite vers la forêt et longez la lisière à gauche jusqu'à la route. Empruntez à droite la drève forestière.

4. Au carrefour, poursuivez à gauche sur la route forestière puis à droite sur une autre route forestière pour arriver à la hauteur de l'étang d'Harchelles.

5. Poursuivez et, dans le virage, gravissez la drève en face. Elle redescend et conduit à une étoile. Choisissez le chemin du Soldat-Tué. Il mène à l'orée de la forêt.

6. Prenez la route à gauche, poursuivez-la en descendant vers la gauche et traversez le hameau de la Crosse. Coupez la départementale avec prudence et poursuivez en face.

7. Engagez-vous à droite sur le chemin dallé, bordé de haies. Poursuivez vers la voie ferrée, empruntez la route qui la longe à gauche et franchissez le passage à niveau à droite. Continuez jusqu'à la Grand-Route. Au stop, virez deux fois à droite. Par la petite rue (de l'hospice) gagnez la route principale. Rejoignez le point 2 et revenez au parking du départ en sens inverse.

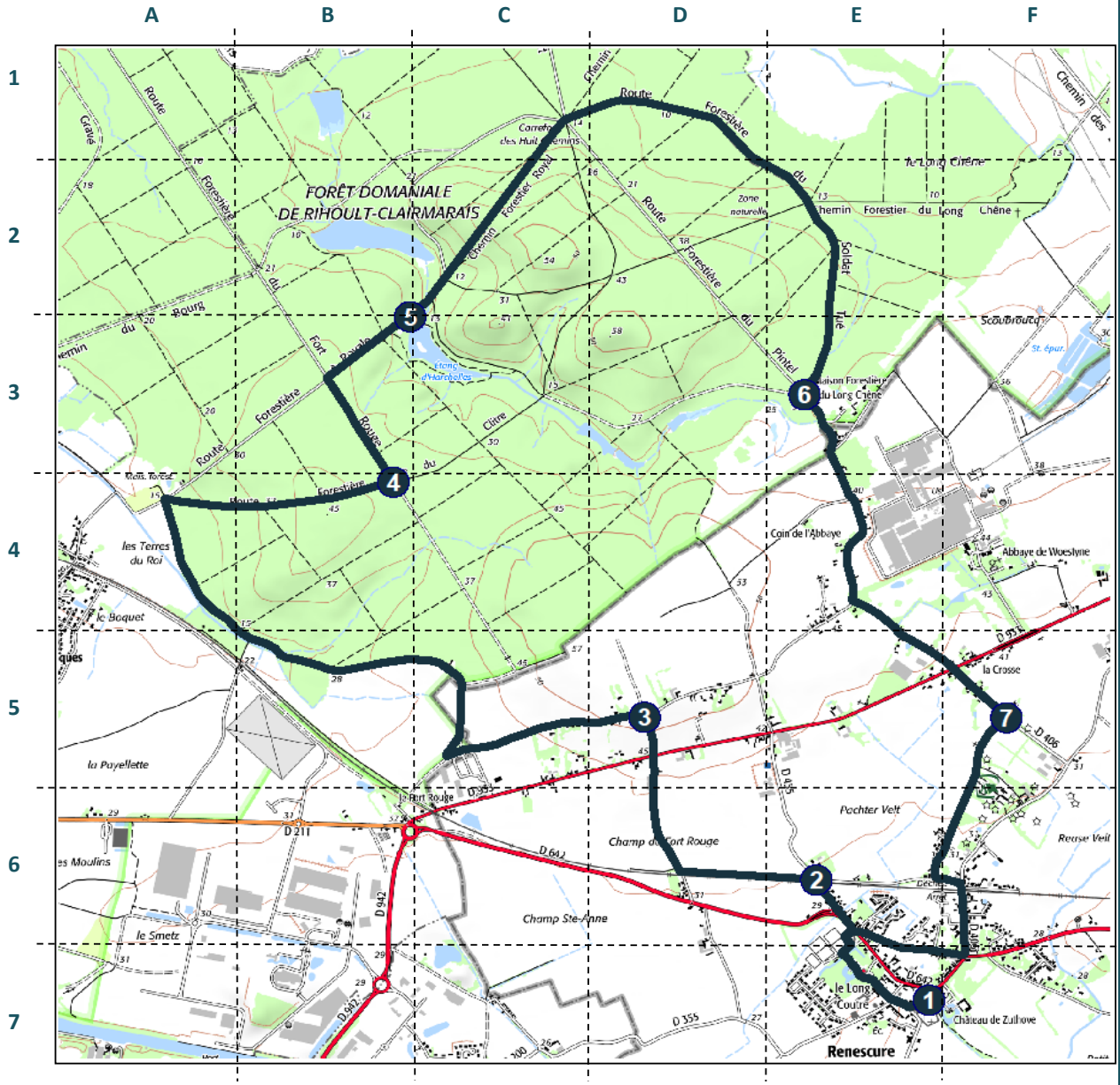

Extrait Carte IGN-IGN 2020 -reproduction interdite-Autorisation 60.20013

Nord évasion
le Département est là

Du Château à la Forêt

(15 Km 200 - 4 h 30)

Départ : Parking du château Castle Zuthove RENESCURE

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.

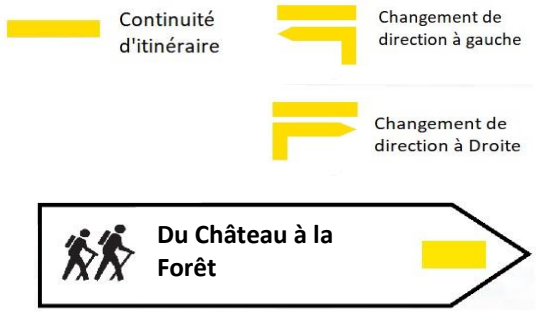

Avis du Randonneur :

Ce circuit, au départ d'un bourg au riche patrimoine bâti, emmène dans la forêt domaniale de Clairmarais, dans le Pas de Calais. Une variante offre une promenade paisible le long d'un étang. Attention il est préférable de choisir cette promenade en dehors des périodes de chasse.

Balisage jaune

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : https://sentinelles.sportsdenature.fr/

Nord
le Département est là

SURICATE